



RESSOURCES

PMET

LE PÔLE
NORD-AMÉRICAIN
DES MINÉRAUX CRITIQUES

RESSOURCES PMET INC.

(AUPARAVANT PATRIOT BATTERY METALS INC.)

Rapport de gestion

Trimestre et semestre clos le 30 septembre 2025

TSX : PMET – ASX : PMT – OTCQX : PMETF

TABLE DES MATIÈRES

1. APERÇU GÉNÉRAL	3
2. NATURE DES ACTIVITÉS	3
3. FAITS MARQUANTS DU TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025	5
4. PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2026	6
5. MISE À JOUR CONCERNANT LES PROJETS	7
6. MISE À JOUR CONCERNANT LA DURABILITÉ	8
7. DÉCLARATION DES RÉSERVES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101)	9
8. DÉCLARATION DES RESSOURCES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101) ET CIBLE DE PROSPECTION	10
9. MISES À JOUR CONCERNANT LA PROSPECTION	12
10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION	13
11. RÉSULTATS D'EXPLOITATION	15
12. SITUATION FINANCIÈRE	18
13. FLUX DE TRÉSORERIE	19
14. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	21
15. TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL	22
16. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	23
17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	23
18. INFORMATION SECTORIELLE	23
19. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES ET JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES CRITIQUES	23
20. ARRANGEMENTS HORS BILAN	24
21. TRANSACTIONS ENVISAGÉES	24
22. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL	24
23. INSTRUMENTS FINANCIERS	24
24. RISQUES ET INCERTITUDES	24
25. NATURE DES TITRES	25
26. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	25
27. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	26
28. PERSONNE QUALIFIÉE / COMPÉTENTE	26
29. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS	27
30. APPROBATION	29



1. APERÇU GÉNÉRAL

Le présent rapport de gestion de Ressources PMET Inc. (auparavant Patriot Battery Metals Inc.) et de ses filiales (collectivement, la « Société » ou « PMET ») a été préparé en date du 6 novembre 2025. Il fournit des informations complémentaires à celles présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025 (les « états financiers »), y compris les notes annexes, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité ») applicables à l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers annuels audités et au rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2025. Le présent rapport de gestion a été déposé sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site Web de la Bourse d'Australie (l'« ASX »), au www.asx.com.au. Il est également disponible sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/.

À moins d'indication contraire, le symbole « \$ » dans le présent rapport de gestion renvoie au dollar canadien. Le symbole « \$ US » désigne le dollar américain et le symbole « \$ AU », le dollar australien.

Le rapport de gestion a été préparé par la direction et approuvé par le conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration » ou le « conseil »), à la recommandation du comité d'audit et de risque du conseil, le 6 novembre 2025. Des renseignements supplémentaires sur les activités de la Société sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au, et sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/.

Dans l'établissement du présent rapport de gestion, la direction, de concert avec le conseil, tient compte de l'importance relative de l'information. L'information est jugée significative dans les cas suivants : i) si elle entraîne une variation notable du cours des actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») ou s'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elle ait cet effet, ii) s'il est fort probable qu'un investisseur raisonnable juge l'information importante dans sa décision de placement, ou iii) si l'information devait modifier sensiblement les renseignements auxquels les investisseurs ont accès.

2. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée en vertu de la *Business Corporations Act* de la Colombie-Britannique le 10 mai 2007. Elle est établie au Canada et est un émetteur assujéti dans toutes les provinces canadiennes. Voir la rubrique « Trésorerie et ressources en capital » du présent rapport de gestion.

La Société est une société de prospection et de mise en valeur de minéraux critiques qui se concentre particulièrement sur l'avancement de sa découverte de l'échelle d'un district sur la propriété Shaakichiuwaanaan, détenue à 100 % et située dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec (Canada), à proximité d'une route régionale et d'une infrastructure électrique. Le projet Shaakichiuwaanaan s'articule autour de pegmatites enrichies en lithium-césium-tantale (« LCT ») dont la portée à l'échelle mondiale est significative.

Le 15 septembre 2025, la Société a changé de dénomination sociale, qui est passée de Patriot Battery Metals Inc. à Ressources PMET Inc., sans modifier ses symboles boursiers. Ce changement a eu lieu en parallèle avec une refonte de l'image de marque de la Société visant à rapprocher PMET des communautés qui l'accueillent.



Les actions ordinaires sont inscrites et négociées à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « PMET » et à la cote de l'ASX sous le symbole « PMT ». Elles sont également négociées sur le marché de gré à gré des États-Unis sous le symbole « PMETF », ainsi qu'à la Bourse de Francfort en Allemagne sous le symbole « R9GA ».

Le siège social de la Société est situé au 1801, avenue McGill College, bureau 900, Montréal (Québec) H3A 1Z4, et son bureau principal et bureau des registres est situé au 510, rue Georgia Ouest, bureau 1800, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0M3. La Société exerce l'essentiel de ses activités à partir de son siège social.

La propriété Shaakichiuwaanaan abrite une réserve minérale probable de 84,3 Mt à 1,26 % Li₂O à CV5. Cette réserve minérale est comprise dans la ressource minérale consolidée.

La propriété Shaakichiuwaanaan abrite une ressource minérale consolidée (l'« estimation des ressources minérales de juillet 2025 »), dont les pegmatites CV5 et CV13, et comporte :

- des ressources indiquées de 108,0 Mt à 1,40 % Li₂O, 0,11 % Cs₂O, 166 ppm Ta₂O₅ et 66 ppm Ga, pour un équivalent-carbonate de lithium contenu de 3,75 Mt indiqué;
- des ressources présumées de 33,4 Mt à 1,33 % Li₂O, 0,21 % Cs₂O, 155 ppm Ta₂O₅ et 65 ppm Ga, pour un équivalent-carbonate de lithium contenu de 1,09 Mt présumé.

La ressource minérale consolidée Shaakichiuwaanaan est la plus grande ressource minérale de pegmatite lithifère des Amériques et l'une des dix plus importantes au monde. En outre, la ressource minérale consolidée comprend les zones de césium Rigel et Vega, qui représentent la plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde. Le tantale est un autre métal clé présent dans la propriété, laquelle abrite l'une des plus grandes ressources de tantale au monde. La propriété renferme également de multiples autres amas de pegmatite LCT qui n'ont pas encore fait l'objet d'un sondage, ainsi que d'importantes zones prospectives qui restent à évaluer. Les ressources minérales comprennent les réserves minérales.

La Société détient aussi plusieurs actifs secondaires au Québec (Canada) et dans l'Idaho (États-Unis), qui sont considérés comme ayant un potentiel pour le lithium, le césium, le tantale, le cuivre, l'argent et l'or.

Pour de plus amples renseignements sur la Société et ses projets miniers significatifs, en plus de ce qui est indiqué dans le présent rapport de gestion, veuillez consulter la notice annuelle la plus récente de la Société, disponible sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au, et sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/, ainsi que le communiqué de presse daté du 20 juillet 2025 dans lequel la Société a annoncé la plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde définie à Shaakichiuwaanaan.

Pour de plus amples renseignements sur l'étude de faisabilité de la Société (et la réserve minérale correspondante) de la Société, en plus de ce qui est indiqué dans le présent rapport de gestion, veuillez consulter le communiqué de presse daté du 20 octobre 2025 (en anglais) dans lequel la Société a annoncé l'achèvement d'une étude de faisabilité fructueuse à CV5, laquelle ne porte que sur le lithium, pour son projet à grande échelle Shaakichiuwaanaan.



3. FAITS MARQUANTS DU TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

A. Mises à jour concernant les projets

- Finalisation de l'étude de faisabilité portant sur le lithium seulement à CV5, donnant lieu à la publication d'un communiqué le 20 octobre 2025.
- Production, dans le cadre de tests à l'échelle du banc d'essai, de concentré de tantalite commercialisable (>6 % Ta₂O₅) à partir des flux de rejets de la séparation en milieu dense (« SMD ») de la pegmatite CV5, à des taux comparables aux pairs dans l'industrie, soutenant la possibilité d'inclure la tantalite en tant que futur sous-produit.
- Publication par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) de ses lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact et d'un plan de délivrance de permis détaillé pour le projet de lithium Shaakichiuwaanaan, tel qu'il a été annoncé le 3 septembre 2025.

B. Prospection

- Achèvement, le 20 juillet 2025, d'une première estimation des ressources minérales (l'« estimation des ressources minérales des zones de césium ») confirmant la plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde définie au projet Shaakichiuwaanaan.
- Annonce, le 20 juillet 2025, d'une mise à jour de l'estimation des ressources minérales du projet Shaakichiuwaanaan (l'« estimation des ressources minérales de juillet 2025 »), incluant les pegmatites CV5 et CV13. L'estimation des ressources minérales de juillet 2025 pour le projet Shaakichiuwaanaan, quatrième telle estimation concernant le projet, confirme encore une fois qu'il s'agit de la plus grande ressource minérale de pegmatite lithifère des Amériques et de l'une des dix plus importantes au monde, ainsi que de la plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde dans ses zones Rigel et Vega.

C. Siège social

- Trésorerie de 61 M\$ au 30 septembre 2025.
- Nomination de M^{me} Aline Côté au conseil à compter du 29 juillet 2025. Mme Côté siège en tant qu'administratrice indépendante. Elle est une dirigeante chevronnée du secteur minier qui cumule plus de 27 ans d'expérience internationale dans les domaines de l'exploration, des services techniques et du leadership opérationnel.
- Renforcement de l'équipe de haute direction afin de faire progresser le projet Shaakichiuwaanaan grâce à la nomination de M^{me} Graziella Barrasso au poste de vice-présidente exécutive, Affaires corporatives, avec prise d'effet le 15 septembre 2025.

D. Durabilité

- Achèvement des études de base sur le terrain et début de l'identification des principaux défis, de la gestion environnementale et des mesures d'atténuation au cours de la période.

**E. Événements postérieurs au 30 septembre 2025**

- Le 20 octobre 2025, la Société a annoncé une étude de faisabilité à CV5, laquelle ne portait que sur le lithium, ainsi qu'une première réserve minérale faisant état de réserves probables de 84,3 Mt à 1,26 % Li_2O (2,62 Mt d'équivalent-carbonate de lithium) à CV5. Compte tenu d'un prix à long terme du spodumène de 1 221 \$ US/t (CS5,5) le projet affiche une VAN après impôt (8 %) d'environ 1 594 M\$ (1 190 M\$ US) et un TRI après impôt d'environ 18,1 %.
- Production d'un concentré de pollucite de qualité commerciale très recherchée (11,9 % Cs_2O) à un taux de récupération élevé (88 %) dans le cadre d'essais de tri de minerai par transmission de rayons X (XRT) à partir de la zone de césium Vega à la pegmatite CV13.

4. PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2026

Avec l'achèvement et la publication de l'étude de faisabilité, la Société poursuit plusieurs aspects clés visant à optimiser l'affectation du capital, à renforcer le profil économique du projet et à réduire les risques liés à son exécution :

1. Finalisation de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux (« EIES ») en vue d'un dépôt au cours des prochains mois, maintenant la dynamique pour l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires.
2. Optimisation continue des phases du projet en mettant l'accent sur la mise en valeur progressive et l'optimisation des dépenses d'investissement afin d'améliorer la flexibilité et l'efficacité du capital.
3. Intégration d'un futur flux potentiel de co-produits dans le cadre de travaux métallurgiques et géologiques continus, y compris l'avancement d'un éventuel circuit de récupération de tantale à CV5 et l'évaluation continue des possibilités offertes par le césium à CV13 et à CV5.
4. Avancement du programme de prospection et d'échantillonnage en vrac par suite du dépôt de la demande ciblant le gisement souterrain afin d'améliorer la compréhension des caractéristiques géologiques de la zone à teneur élevée Nova et de valider les spécifications et la qualité des produits à grande échelle.
5. Approfondissement de l'engagement avec les partenaires du secteur en aval, renforçant l'alignement dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des matériaux de batteries et positionnant la Société pour de futures occasions d'approvisionnement et de collaboration stratégique.
6. Évaluation des cibles de prospection à fort potentiel afin de débloquent des ressources supplémentaires, de poursuivre les travaux préparatoires en vue d'un éventuel échantillon en vrac et d'optimiser l'échelle et la portée globales du projet Shaakichiuwaanaan.

Les perspectives de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 constituent des énoncés prospectifs. Pour de plus amples renseignements sur les énoncés prospectifs, se reporter à la rubrique 29 du présent rapport de gestion.



5. MISE À JOUR CONCERNANT LES PROJETS¹

A. Achèvement d'une étude de faisabilité

Trimestre clos le 30 septembre 2025

La phase d'étude relative au capital et aux calculs des estimations a été achevée au cours du trimestre. Les livrables de l'étude de faisabilité (tels qu'initialement prévus), basés uniquement sur la récupération du lithium à CV5, ont été compilés. Le 20 octobre 2025, la Société a annoncé les résultats positifs de son étude de faisabilité portant uniquement sur le lithium à CV5, ainsi qu'une première réserve minérale probable de 84,3 Mt à 1,26 % Li₂O (2,62 Mt d'équivalent-carbonate de lithium) à CV5. Compte tenu d'un prix à long terme du spodumène de 1 221 \$ US/t (CS5,5), le projet affiche une VAN après impôt (8 %) d'environ 1 594 M\$ (1 190 M\$ US) et un TRI après impôt d'environ 18,1 %. La Société prévoit déposer un rapport technique conformément au Règlement 43-101 sur l'étude de faisabilité dans les 45 jours suivant cette annonce. L'achèvement de l'étude de faisabilité constitue une étape importante, car il s'agit d'une exigence du processus d'EIES au Québec et qu'il est donc essentiel de respecter le calendrier de la Société pour la mise en œuvre. Pour plus d'informations sur les prochaines étapes qui feront suite à l'achèvement de l'étude de faisabilité, voir la section 4 du présent rapport de gestion.

B. Infrastructure du site

Trimestre clos le 30 septembre 2025

L'exploitation de la nouvelle installation de gestion des carottes s'est intensifiée au cours du trimestre, consolidant toutes les activités du projet au camp de Shaakichiuwaanaan. Une zone de stockage à long terme des carottes a été aménagée au sud du camp et le transfert des carottes de forage vers cette installation est bien avancé.

L'efficacité des activités sur le terrain a continué de s'améliorer au cours du trimestre, avec des réductions de coûts notables ayant trait au camp, au transport et à la logistique, ainsi qu'à l'entretien de la route d'exploration quatre saisons temporaire. Afin de réduire les charges d'exploitation, des préparatifs sont en cours pour l'hivernage du camp de novembre 2025 à avril 2026.

C. Obtention de permis et planification environnementale

Trimestre clos le 30 septembre 2025

Les communications avec les autorités fédérales se sont poursuivies tout au long de la période, notamment pour la planification d'une séance d'information publique, la communication régulière de mises à jour sur le projet et la programmation de l'examen des chapitres préliminaires de l'EIES. Une campagne archéologique sur le terrain a été menée à bien avec la participation de membres de la communauté crie. Aucun artefact n'a été découvert à l'intérieur de l'empreinte prévue du projet.

Peu après la clôture du trimestre, la Société a déposé une demande auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (« MELCCFP ») afin de mener un programme de prospection avancée par échantillonnage en vrac souterrain à CV5, ciblant la zone à teneur élevée Nova, dans le but de réduire davantage les risques liés à l'exécution du projet, de soutenir l'optimisation de la conception et de valider le produit.

¹ Cette section renferme des énoncés prospectifs. Pour de plus amples renseignements sur les énoncés prospectifs, se reporter à la rubrique 29 du présent rapport de gestion.



La planification de la compensation des habitats piscicoles a progressé avec la finalisation d'un rapport initial détaillant les activités de mobilisation des parties prenantes et présentant une liste de 18 projets totalisant plus de 300 ha d'améliorations potentielles des habitats piscicoles régionaux. Les études initiales sur les lignes de transport d'électricité ont également été achevées au cours de la période considérée, y compris l'implantation préliminaire des poteaux sur la base d'études environnementales sur le terrain de même que de données LiDAR et géomorphologiques. Enfin, un plan de fermeture conceptuel a été élaboré, comprenant un exercice détaillé d'évaluation des coûts.

D. Occasions pour le tantale et le césium

La Société a annoncé les résultats de tests initiaux de traitement minéralurgique qui ont produit du concentré de pollucite (Cs) commercialisable à CV13 et du concentré de tantalite (Ta) commercialisable à CV5.

Un concentré de pollucite de qualité commerciale très recherchée (11,9 % Cs_2O) a été produit à un taux de récupération élevé (88 %) dans le cadre d'essais de tri de minerai par XRT à partir de la zone de césium Vega à la pegmatite CV13. Ces résultats marquent une étape importante dans la réduction des risques liés à la mise en valeur d'un produit à base de césium de grande valeur provenant des zones Rigel et Vega. Un programme d'essais de suivi est en cours d'élaboration.

Un concentré de tantalite commercialisable (>6 % Ta_2O_5) a été produit à partir des flux de rejets de la SMD de la pegmatite CV5, à des taux comparables aux pairs dans l'industrie. Un programme d'essai élargi est actuellement mis de l'avant afin de faire avancer la conception du procédé de récupération de la tantalite dans le cadre d'une étude distincte, dans le but ultime d'offrir la possibilité de l'inclure en tant que futur sous-produit dans le cadre du développement économique global du projet, en tant que circuit complémentaire.

6. MISE À JOUR CONCERNANT LA DURABILITÉ

Trimestre clos le 30 septembre 2025

La Société a poursuivi son engagement auprès de la collectivité locale. Tout au long du trimestre, plus de 35 activités de communication ont été menées auprès des parties prenantes, principalement les membres de la Nation crie de Chisasibi.

Le 9 septembre 2025, les dirigeants de la Société, le personnel du site et les membres de la communauté crie se sont réunis pour une célébration culturelle spéciale au camp de Shaakichiuwaanaan, qui comprenait la construction d'un sabtuan (long tipi) et le partage de mets traditionnels. Les membres du conseil et de l'équipe de direction ont également visité Chisasibi et ont eu l'occasion de s'entretenir avec le chef et le chef adjoint. Plus tard ce même mois, afin de souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation de même que la Journée du chandail orange (30 septembre), la Société a invité tous les travailleurs à porter des vêtements orange en signe de solidarité. Les employés ont également pris part à des activités visant à mieux faire connaître les séquelles des pensionnats autochtones et à célébrer la richesse des cultures autochtones.

Conformément à l'objectif stratégique de la Société visant à promouvoir l'engagement inclusif auprès des communautés locales, environ 24 % de la main-d'œuvre employée dans le cadre du projet Shaakichiuwaanaan au cours du trimestre écoulé était composée d'Autochtones, principalement des membres de la Nation crie de Chisasibi.



7. DÉCLARATION DES RÉSERVES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101)

Le 20 octobre 2025, la Société a annoncé une première réserve minérale à CV5, laquelle ne porte que sur le lithium, pour son projet Shaakichiuwaanaan. Le tableau suivant présente les ressources minérales indiquées.

Déclaration des réserves minérales (Règlement 43-101) pour le projet Shaakichiuwaanaan (CV5)

Zone	Classement	Tonnes (t)	Teneur (% Li ₂ O)	Li ₂ O contenu (Mt)	Li contenu (Mt)	Equivalent-carbonate de lithium contenu (Mt)
Ciel ouvert	Prouvées	–	–	–	–	–
	Probables	49 200 000	1,12	0,55	0,26	1,36
Souterraine	Prouvées	–	–	–	–	–
	Probables	35 100 000	1,45	0,51	0,24	1,26
Total	Prouvées	–	–	–	–	–
	Probables	84 300 000	1,26	1,06	0,49	2,62

- Les réserves minérales ont été estimées à l'aide des lignes directrices de l'ICM sur les pratiques exemplaires en matière d'estimation des ressources minérales et des réserves minérales (29 novembre 2019) et des normes de définition de l'ICM pour les ressources minérales et les réserves minérales (10 mai 2014). Elles sont également conformes au code JORC de 2012.
- La conception de la mine et l'estimation des réserves minérales ont été réalisées à un niveau approprié pour une étude de faisabilité. Les réserves minérales sont basées uniquement sur les ressources minérales indiquées. Les ressources minérales présumées contenues dans la conception de la mine ne sont pas incluses et sont classées comme déchets.
- Les réserves minérales sont estimées en utilisant un prix à long terme du lithium de 1 303 \$ US/t de concentré de spodumène à 5,5 % Li₂O et un taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain de 1,32.
- Carl Michaud, ing., MBA, est la personne qualifiée aux fins de cette estimation. L'estimation est en date du 11 septembre 2025.
- Les réserves minérales pour l'exploitation à ciel ouvert sont estimées à partir d'une teneur de coupure de 0,40 % Li₂O. Les matériaux marginaux à ciel ouvert contenant une teneur supérieure à 0,37 % Li₂O sont également inclus dans cette déclaration. Les réserves minérales pour l'exploitation souterraine sont estimées à partir d'une teneur de coupure de 0,70 %. Les tonnes souterraines contenant des matériaux d'une teneur supérieure à 0,37 % Li₂O sont également incluses dans la déclaration.
- L'équation suivante a été utilisée pour calculer le taux de récupération à la limite de coupure :

$$\text{Taux de récupération} = \frac{75 \times (1 - e^{-1,995 + \text{teneur d'alimentation en Li}_2\text{O}})}{100}$$

- Le ratio de découverte à ciel ouvert est de 3,40 et le facteur de dilution est de 2,0 % sur la base de la plus petite unité. Le taux de récupération de la mine à ciel ouvert est de 97 %.
- Le facteur de dilution externe moyen de la mine souterraine est de 12,7 %, dont 3,9 % pour la dilution due au remblayage et 8,8 % pour la dilution due à l'ELOS.
- Pour les réserves minérales souterraines, une largeur d'exploitation minimale de 5 m a été appliquée avec un taux de récupération de 90 % pour tous les chantiers d'extraction, tandis qu'un taux d'extraction de 100 % a été supposé pour tous les travaux de mise en valeur.
- Une approche par zone a été appliquée pour valider la viabilité économique de chaque zone du gisement en intégrant les investissements de maintien pour chaque zone dans l'analyse économique des réserves souterraines, de sorte que les groupes de chantiers d'extraction qui ne justifiaient pas les coûts d'aménagement nécessaires pour y accéder n'ont pas été convertis en réserves. Les chantiers souterrains situés dans le pilier central n'ont pas été convertis en réserves.
- La personne qualifiée/compétente est d'avis que l'estimation des réserves minérales est étayée par des travaux de conception, de planification et d'évaluation des coûts appropriés, présentés avec un niveau de détail suffisant pour une étude de faisabilité. Des facteurs modificateurs et des considérations économiques suffisants ont été appliqués à la ressource minérale indiquée pour en arriver à la réserve minérale probable. Ainsi, les réserves minérales sont déclarées à hauteur des réserves probables.



- L'oxyde de lithium (Li_2O), le lithium (Li) et l'équivalent carbonate de lithium contenus sont indiqués sans tenir compte du taux de récupération métallurgique.
- Le total peut ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

8. DÉCLARATION DES RESSOURCES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101) ET CIBLE DE PROSPECTION

A. Estimation des ressources minérales de juillet 2025

Le 20 juillet 2025, la Société a publié l'estimation des ressources minérales de juillet 2025 pour le projet Shaakichiuwaanaan, qui comprend les pegmatites CV5 et CV13 ainsi que les zones de césium Rigel et Vega et est présentée dans le tableau ci-dessous.

L'estimation des ressources minérales de juillet 2025 pour le projet Shaakichiuwaanaan, quatrième telle estimation concernant le projet, confirme encore une fois qu'il s'agit de la plus grande ressource minérale de pegmatite lithifère des Amériques et de l'une des dix plus importantes au monde, ainsi que de la plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde dans ses zones Rigel et Vega. Ces classements et ce contexte confirment la position du projet à titre d'actif de pegmatite minérale critique de catégorie mondiale.

L'estimation des ressources minérales de juillet 2025 comprend des ressources minérales qui présentent une longueur minéralisée collective de 6,9 km (4,6 km à CV5 et 2,3 km à CV13) et demeurent ouvertes aux deux extrémités le long de l'axe et en profondeur. Cette ressource minérale n'inclut donc pas les autres amas de pegmatite LCT connus sur la propriété Shaakichiuwaanaan, à savoir CV4, CV8, CV9, CV10, CV12, CV14 et CV15. Collectivement, cela témoigne d'un potentiel considérable de croissance des ressources, compte tenu de la poursuite des forages de prospection sur la propriété. Un rapport technique conformément au Règlement 43-101 a été déposé sur SEDAR+ le 29 août 2025.

Déclaration des ressources minérales (Règlement 43-101) pour le projet Shaakichiuwaanaan

Pegmatite	Classement	Tonnes (t)	Li_2O (%)	Cs_2O (%)	Ta_2O_5 (ppm)	Ga (ppm)	Equivalent-carbonate de lithium contenu (Mt)
CV5 et CV13	Indiquées	107 991 000	1,40	0,11	166,00	66,00	3,75
	Présumées	33 380 000	1,33	0,21	155,00	65,00	1,09

Zone de césium	Classement	Tonnes (t)	Cs_2O (%)	Li_2O (%)	Ta_2O_5 (ppm)	Cs_2O contenu (t)
Rigel	Indiquées	163 000	10,25	1,78	646	16 708
	Présumées	—	—	—	—	—
Vega	Indiquées	530 000	2,61	2,23	172	13 833
	Présumées	1 698 000	2,40	1,81	245	40 752
Rigel et Vega	Indiquées	693 000	4,40	2,12	283	30 541
	Présumées	1 698 000	2,40	1,81	245	40 752



- Les données sur les ressources minérales ont été préparées conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « Règlement 43-101 ») et aux normes de définition de l'ICM (2014). Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique établie. Cette estimation des ressources minérales peut être affectée de manière significative par des questions liées à l'environnement, à l'obtention de permis, au domaine juridique, aux titres, à la fiscalité, au contexte sociopolitique, à la commercialisation, à la conjoncture économique ou à d'autres questions pertinentes.
- Todd McCracken, géo., directeur – Mines et géologie, Centre du Canada, de BBA Engineering Ltd., est la personne compétente indépendante en vertu du code JORC et la personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 aux fins de cette estimation des ressources. L'estimation est en date du 20 juin 2025 (trou de forage CV24-787).
- L'estimation a été réalisée au moyen des méthodes du carré de la distance inverse (ID^2) et de krigeage ordinaire pour CV5 et de la méthode du carré de la distance inverse (ID^2) pour CV13 dans le logiciel Leapfrog Edge, avec une ellipse de recherche basée sur l'anisotropie dynamique dans des districts spécifiques.
- Les composites de trous de forage ont une longueur de 1 m. Les blocs font 10 m × 5 m × 5 m et sont divisés en sous-blocs.
- Des formes conceptuelles d'exploitation minière souterraine et à ciel ouvert ont été appliquées comme contraintes à la déclaration des ressources minérales consolidées estimées pour démontrer les perspectives raisonnables d'extraction rentable à terme. Les teneurs de coupure pour les ressources à ciel ouvert sont de 0,40 % Li_2O à CV5 et à CV13, et de 0,60 % Li_2O à CV5 et de 0,70 % Li_2O à CV13 pour les ressources souterraines. Les ressources minérales à ciel ouvert et souterraines sont circonscrites en se basant sur un prix moyen à long terme pour le concentré de spodumène de 1 500 \$ US/tonne (6 % FAB Bécancour) et un taux de change de 0,70 \$ US/\$ CA.
- Les ressources minérales des zones Rigel et Vega se trouvent dans la forme conceptuelle d'exploitation minière à ciel ouvert de la pegmatite CV13 et sont donc incluses dans la déclaration des ressources minérales consolidées des pegmatites CV5 et CV13. Les zones Rigel et Vega ont été interprétées en utilisant comme contrainte une teneur de 0,50 % Cs_2O , choisie en se basant sur des scénarios analogues de traitement minéral et sur une analyse minéralogique indiquant que la pollucite est le principal minéral porteur de Cs présent.
- L'arrondissement peut faire que la somme des tonnages, des teneurs et du contenu en métal peut ne pas sembler exacte.
- Le tonnage et la teneur sont exprimés en unités métriques.
- Facteurs de conversion utilisés : $Li_2O = Li \times 2,153$; équivalent-carbonate de lithium (c.-à-d. Li_2CO_3) = $Li_2O \times 2,473$; $Ta_2O_5 = Ta \times 1,221$; $Cs_2O = Cs \times 1,0602$.
- La densité des blocs de pegmatite (à la fois pour CV5 et pour CV13) a été estimée à l'aide d'une fonction de régression linéaire (densité relative = $0,0674 (Li_2O \%) + 0,81 \times B_2O_3 \%$) + 2,6202) obtenue avec une densité relative de champ et la teneur en Li_2O . Les blocs autres que de pegmatite se sont vu attribuer une densité relative fixe basée sur la valeur médiane de leur lithologie respective mesurée sur le terrain.
- Les ressources minérales incluent les réserves minérales.

B. Cible de prospection

En août 2024, la Société a défini une cible de prospection (d'environ 146 à 231 Mt à une teneur de 1,0 à 1,5 % Li_2O) pour le projet Shaakichiwaanaan, mettant en lumière une ressource lithifère potentielle de l'échelle d'un district. La cible de prospection s'ajoute à l'estimation des ressources minérales d'août 2024, mais n'en tient pas compte, et considère uniquement le corridor de lithium CV et les secteurs à proximité immédiate de la propriété Shaakichiwaanaan. Les estimations des ressources minérales ultérieures se sont concentrées sur le transfert des ressources présumées vers les ressources indiquées, sans changement significatif du total des ressources. Par conséquent, selon l'estimation des ressources minérales de juillet 2025, la portée de la cible de prospection déterminée est considérée comme toujours pertinente.



La quantité et la teneur potentielles de la cible de prospection sont de nature conceptuelle. Il n'y a pas eu suffisamment de prospection pour définir des ressources minérales et il n'est pas certain que des travaux de prospection ultérieurs permettront de délimiter des ressources minérales sur la cible de prospection. La cible de prospection a été établie en se basant sur l'interprétation d'un ensemble consolidé de données incluant des descriptions et des résultats d'analyse d'échantillons de roches en surface, de la cartographie et des descriptions d'affleurements, des journaux de sondage et des résultats d'analyse d'échantillons de carottes de forage, des levés géophysiques et des données de télédétection.

La cible de prospection a été définie le 5 août 2024 par BBA Engineering Ltd. (« BBA »), un consultant qui est indépendant de la Société, conformément aux dispositions du Règlement 43-101 et de la clause 17 du code JORC.

La cible de prospection est présentée dans le cadre d'une approche visant à évaluer la richesse potentielle du projet ou le potentiel d'y trouver davantage de ressources minérales de pegmatite lithifère, sous réserve de futurs travaux de prospection fructueux sur la propriété et au-delà de celles qui y ont déjà été définies.

La Société a l'intention de tester la validité de la cible de prospection sur une période de plusieurs années. Des travaux systématiques de forage au diamant (carottage de calibre NQ) ciblant les amas de pegmatite à spodumène connus et les corridors entre et à proximité de ces derniers, qui, collectivement, constituent le fondement de la cible de prospection, seront la principale méthode de prospection.

9. MISES À JOUR CONCERNANT LA PROSPECTION

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, la Société a réalisé à Shaakichiuwaanaan des forages sur un total d'environ 23 111 m (101 trous), comprenant des trous géomécaniques dans la pegmatite CV13, des trous géologiques dans les sites d'infrastructure proposés à proximité de la pegmatite CV5 et des trous de prospection dans d'autres cibles de LCT à CV13 et ailleurs sur la propriété Shaakichiuwaanaan. Ces trous ont été forés dans le cadre d'études de mise en valeur en cours pour les pegmatites CV13 et CV5 et à des fins de prospection minière, respectivement. Les travaux comprenaient des levés optiques et acoustiques en fond de trou pour guider la modélisation géologique. Les travaux de surface à Shaakichiuwaanaan comprenaient une cartographie détaillée des affleurements et des structures à CV13 et à CV5 afin d'optimiser les modèles géologiques, ainsi que des travaux de prospection régionale et d'échantillonnage de roches.

Au cours du trimestre, la Société a également mené à bien des programmes de prospection de surface à ses propriétés Pontax, Lac du Beryl et Shaakichiuwaanaan, toutes situées dans la région de la baie James, au Québec.

Aucun résultat n'a été communiqué concernant les trous forés au cours du trimestre dans le cadre des programmes de prospection par forage, ni concernant les résultats des activités de prospection de surface.



10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Les dépenses liées aux actifs de prospection et d'évaluation de la Société pour le semestre clos le 30 septembre 2025 sont les suivantes :

	Propriété Shaakichiuwaanaan <i>Québec (Canada)</i>	Propriété aux États-Unis <i>Idaho (États- Unis)</i>	Autres propriétés au Québec <i>Québec (Canada)</i>	Total
	\$	\$	\$	\$
Coûts d'acquisition				
Solde au 31 mars 2025	7 750 000	898 000	3 780 000	12 428 000
Solde au 30 septembre 2025	7 750 000	898 000	3 780 000	12 428 000
Charges de prospection et d'évaluation				
Solde au 31 mars 2025	172 672 000	1 007 000	758 000	174 437 000
Ajouts				
Transport et hébergement	8 893 000	—	47 000	8 940 000
Études	8 407 000	—	—	8 407 000
Dépenses de forage	6 748 000	—	—	6 748 000
Amortissement	5 571 000	—	—	5 571 000
Services et dépenses en géologie	3 372 000	—	83 000	3 455 000
Autres projets géologiques et autres	2 945 000	—	4 000	2 949 000
Analyses et tests	479 000	—	10 000	489 000
Solde au 30 septembre 2025	209 087 000	1 007 000	902 000	210 996 000
Total au 31 mars 2025	180 422 000	1 905 000	4 538 000	186 865 000
Total au 30 septembre 2025	216 837 000	1 905 000	4 682 000	223 424 000



A. Charges de prospection et d'évaluation

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2025, la Société a investi un montant de 36 415 000 \$ au titre des actifs de prospection et d'évaluation à sa propriété Shaakichiuwaanaan. Les ajouts les plus importants de la période sont les suivants :

- Les dépenses de transport et d'hébergement ont totalisé 8 893 000 \$ pour la période. Ces dépenses reflètent les charges d'exploitation relatives à l'exploitation du camp de prospection de la Société au cours du semestre. Elles comprennent l'hébergement, les repas, les services publics et les services de soutien nécessaires au personnel sur place et au maintien des activités de prospection. Les dépenses de transport tiennent compte d'un montant de 2 470 000 \$ engagé pour des services d'hélicoptère, nécessaires pour accéder aux principaux sites de prospection, notamment CV12 et CV13, de même que d'un montant de 644 000 \$ consacré aux vols affrétés afin de transporter les employés et les entrepreneurs vers et depuis le site du projet.
- Les coûts supplémentaires de 8 407 000 \$ liés aux études comprennent essentiellement des coûts associés aux études environnementales et techniques de 3 529 000 \$ et de 4 878 000 \$, respectivement. Les coûts associés aux études environnementales sont liés à l'avancement continu de l'EIES (principalement au titre d'activités d'obtention de permis et de travaux environnementaux réalisés tout au long du semestre). L'étude de faisabilité a maintenant pris fin, et les coûts connexes reflètent les travaux d'ingénierie et les travaux techniques finaux nécessaires à sa finalisation.
- Les dépenses de forage et de géologie se sont respectivement établies à 6 748 000 \$ et à 3 372 000 \$. Pour le semestre, la Société a effectué des forages sur quelque 37 000 m à Shaakichiuwaanaan, contre 64 700 m pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- L'amortissement a totalisé 5 571 000 \$ pour la période au titre du camp de prospection et de la route d'exploration quatre saisons temporaire. L'amortissement est inscrit aux actifs de prospection et d'évaluation, puisque le projet Shaakichiuwaanaan n'est pas en exploitation.

Les investissements dans les actifs de prospection et d'évaluation devraient diminuer au cours des trimestres restants de l'exercice se terminant en 2026, étant donné que l'étude de faisabilité a été menée à terme au milieu d'octobre et que la campagne de forage actuelle devrait prendre fin au quatrième trimestre de l'année civile 2025. La Société compte utiliser la totalité du produit restant du placement privé d'actions accréditives réalisé en mai 2024 d'ici la fin du programme de forage actuel.



11. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau suivant présente les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2025 et 2024 :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024	30 septembre 2025	30 septembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Frais généraux et frais d'administration				
Rémunération fondée sur des actions	1 457 000	2 203 000	2 940 000	3 965 000
Salaires, avantages sociaux et frais de gestion	1 271 000	1 362 000	2 592 000	2 575 000
Honoraires professionnels et de services-conseils	1 059 000	649 000	2 042 000	1 519 000
Dépenses de bureau et dépenses diverses	549 000	845 000	1 023 000	1 429 000
Relations avec les investisseurs et développement des affaires	417 000	235 000	606 000	419 000
Déplacements	179 000	428 000	406 000	925 000
Frais d'agent des transferts et de dépôt	128 000	118 000	208 000	241 000
Total des frais généraux et frais d'administration	(5 060 000)	(5 840 000)	(9 817 000)	(11 073 000)
Autres produits				
Produit au titre de la prime sur les actions accréditives	5 528 000	10 899 000	9 702 000	12 621 000
Variation de la juste valeur des actions inscrites	1 119 000	—	1 546 000	—
Produit d'intérêts	534 000	1 125 000	1 230 000	2 040 000
Autres charges financières	(62 000)	—	(462 000)	—
Bénéfice avant impôt	2 059 000	6 184 000	2 199 000	3 588 000
Impôt sur le résultat				
Charge d'impôt différé	(2 765 000)	(6 392 000)	(4 581 000)	(6 957 000)
Perte de la période	(706 000)	(208 000)	(2 382 000)	(3 369 000)
Autres éléments du résultat global				
Écart de conversion	(7 000)	—	(11 000)	—
Résultat global de la période	(713 000)	(208 000)	(2 393 000)	(3 369 000)
Perte par action				
De base et diluée	(0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,02)

**A. Perte nette**

La perte nette s'est établie à 706 000 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, alors qu'une perte nette de 208 000 \$ avait été inscrite pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, la perte nette a totalisé 2 382 000 \$, contre une perte nette de 3 369 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les écarts les plus importants d'une période à l'autre sont présentés ci-après.

B. Frais généraux et frais d'administration

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les frais généraux et frais d'administration ont totalisé 5 060 000 \$, comparativement à 5 840 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le semestre, ces frais ont diminué, passant de 11 073 000 \$ à 9 817 000 \$. La diminution des frais généraux et frais d'administration est principalement due à la réduction de la charge de rémunération fondée sur des actions pour l'exercice considéré, ainsi qu'aux initiatives continues de rationalisation des coûts de la Société et à son objectif de réduire le taux de combustion global dans le cadre d'efforts de gestion des coûts à plus grande échelle.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, la rémunération fondée sur des actions a totalisé 1 457 000 \$, soit une baisse par rapport à celle de 2 203 000 \$ enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le semestre, cette charge hors trésorerie est passée de 3 965 000 \$ à 2 940 000 \$. La diminution de la rémunération fondée sur des actions liée aux options d'achat d'actions s'explique d'abord et avant tout par les calendriers d'attribution et d'acquisition des droits. Les attributions de janvier 2024 ont donné lieu à une augmentation de la charge pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 en regard de la période correspondante close en septembre 2025. Cette diminution a été partiellement compensée par une augmentation de la rémunération fondée sur des actions, principalement due aux options attribuées au premier trimestre de l'exercice 2026, ainsi qu'aux UAP et aux UAR attribuées au cours de l'exercice 2025.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les salaires, avantages sociaux et frais de gestion ont totalisé 1 271 000 \$, ce qui représente une légère baisse par rapport au montant de 1 362 000 \$ inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le semestre, ces charges sont demeurées essentiellement stables, ce qui s'explique par la taille constante de l'effectif du siège social.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les honoraires professionnels et de services-conseils ont totalisé 1 059 000 \$, contre 649 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le semestre, ces charges sont passées de 1 519 000 \$ à 2 042 000 \$. L'augmentation s'explique également par les services professionnels liés à la conformité, qui sont inhérents à l'exploitation d'une société cotée en bourse, ainsi que les services-conseils de tiers afin d'aider l'équipe interne à mesure que la Société avance dans la phase de mise en valeur du projet. Une part importante de nos coûts de conformité est également liée aux obligations d'information réglementaires, notamment la préparation et la mise à jour de rapports techniques et d'autres obligations d'information continue en vertu des règlements sur les valeurs mobilières au Canada et en Australie.

Les frais de déplacement ont considérablement diminué par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison d'un nombre réduit de visites de sites et d'une diminution du nombre de voyages nécessaires pour des événements externes.

**C. Autres produits**

Lors de la conclusion d'un financement en actions accréditives, la Société constate un passif au titre de la prime sur les actions accréditives à hauteur de l'écart entre le prix des actions ordinaires accréditives et la juste valeur des actions ordinaires de la Société au moment de l'émission des actions. Ce passif est réduit des coûts d'émission d'actions attribués à la composante accréditive du placement privé. Le passif au titre de la prime sur les actions accréditives est par la suite amorti sur les périodes au cours desquelles les fonds sont affectés à des frais d'exploration au Canada admissibles (« FECA »), donnant lieu à la comptabilisation d'un produit hors trésorerie au titre de la prime sur les actions accréditives.

Le produit au titre de la prime sur les actions accréditives a totalisé 5 528 000 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, comparativement à 10 899 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, ce produit a totalisé 9 702 000 \$, par rapport à celui de 12 621 000 \$ comptabilisé pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des charges pour la période considérée reflète essentiellement la baisse des dépenses de prospection par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, alors que d'importants coûts avaient été engagés pour faire avancer le programme de forage intercalaire à l'appui de l'étude de faisabilité. La diminution a été neutralisée en partie par la hausse des dépenses liées au programme de forage estival-automnal entrepris au cours du trimestre considéré.

Le profit lié aux actions inscrites reflète la variation de la juste valeur des titres de capitaux propres détenus par la Société au cours de la période de présentation de l'information financière. Pour de plus amples renseignements sur ces titres, veuillez consulter la rubrique 12 du présent rapport de gestion.

Le produit d'intérêts a totalisé 534 000 \$ et 1 230 000 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025 (1 125 000 \$ et 2 040 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent). Ce produit découle des intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie des comptes bancaires d'exploitation de la Société. La diminution du produit d'intérêts par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent est également attribuable à la conjoncture macroéconomique actuelle, dans le cadre de laquelle la Banque du Canada a abaissé son taux directeur, ce qui a incité les banques commerciales à ajuster leurs taux en conséquence.

Les autres charges financières sont principalement constituées des charges d'intérêts accumulées sur les fonds accréditifs non dépensés, conformément aux lois fiscales applicables, ainsi que des fluctuations découlant des variations des taux de change.

D. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt différé du trimestre clos le 30 septembre 2025, d'un montant total de 2 765 000 \$ (6 392 000 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024), n'a pas d'effet sur la trésorerie. La Société inscrit à l'actif les FECA dans ses états financiers. Cependant, d'un point de vue fiscal, les FECA font l'objet d'une renonciation en faveur des investisseurs en actions accréditives qui ont participé aux financements par actions antérieurs. Ainsi, la Société ne pourra pas réduire ses impôts futurs avec l'amortissement fiscal associé aux FECA. En conséquence, la Société a comptabilisé un passif d'impôt différé et une charge d'impôt différé hors trésorerie connexe.



12. SITUATION FINANCIÈRE

	30 septembre 2025	31 mars 2025	Variation
	\$	\$	%
ACTIF			
Actifs courants	70 412 000	110 187 000	(36) %
Actifs de prospection et d'évaluation	223 424 000	186 865 000	20 %
Immobilisations corporelles	63 373 000	68 728 000	(8) %
Dépôts	346 000	346 000	– %
Actions inscrites	2 049 000	503 000	307 %
Total de l'actif	359 604 000	366 629 000	(2) %
PASSIF			
Passifs courants	12 061 000	24 251 000	(50) %
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	4 235 000	4 180 000	1 %
Obligations locatives	188 000	241 000	(22) %
Impôt différé	26 451 000	21 870 000	21 %
Total du passif	42 935 000	50 542 000	(15) %
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	320 039 000	319 981 000	– %
Réserves	25 592 000	22 675 000	13 %
Cumul des autres éléments du résultat global	(4 000)	7 000	(157) %
Déficit	(28 958 000)	(26 576 000)	9 %
Total des capitaux propres	316 669 000	316 087 000	– %
Total du passif et des capitaux propres	359 604 000	366 629 000	(2) %

A. Actif

La baisse des actifs courants traduit la réaffectation des fonds existants vers les placements à long terme dans les actifs de prospection et d'évaluation.

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2025, les actifs de prospection et d'évaluation ont augmenté en raison des vastes campagnes de forage menées dans le cadre des évaluations des ressources minérales de mai 2025 et de juillet 2025, des études de mise en valeur en cours à CV13 et à CV5 ainsi que des travaux de surface nécessaires pour optimiser les modèles géologiques. Outre le forage, les investissements dans les actifs de prospection et d'évaluation ont également englobé les coûts de géologie, d'études, de transport et d'hébergement essentiels à l'achèvement de l'étude de faisabilité en octobre 2025 et à la soumission de l'EIES à l'appui de l'obtention des permis pour le projet.

Les investissements en immobilisations corporelles du semestre clos le 30 septembre 2025 ont été négligeables. La baisse en regard de la période correspondante de l'exercice précédent s'explique principalement par la charge d'amortissement de 5 676 000 \$ comptabilisée pour le semestre clos le 30 septembre 2025.



Les actifs non courants de la Société comprennent des actions de Loyal Metals Ltd. (auparavant Loyal Lithium Ltd.), acquises à la suite de la vente de ses concessions dans les Territoires du Nord-Ouest à l'exercice 2025. L'augmentation de 307 % reflète la réévaluation de ces actions en raison d'une variation de leur juste valeur.

B. Passif

La diminution des passifs courants est principalement attribuable à une réduction du passif lié aux actions accréditives découlant de la comptabilisation de frais d'exploration admissibles supplémentaires au cours de la période. Cette réduction reflète les progrès continus réalisés par la Société pour remplir ses obligations en matière d'actions accréditives et s'aligne sur l'avancement prévu des activités de prospection.

Les obligations liées à la mise hors service sont restées largement inchangées pour la période, étant donné qu'il n'y a pas eu de modifications ou d'ajouts importants à l'infrastructure du site qui pourraient avoir une incidence importante sur les coûts de restauration futurs.

Les passifs non courants comprennent un passif d'impôt différé de 26 451 000 \$ (21 870 000 \$ au 31 mars 2025) principalement lié à la différence permanente associée à l'inscription à l'actif des FECA ayant fait l'objet d'une renonciation en faveur des investisseurs en actions accréditives.

C. Capitaux propres

Les capitaux propres de la Société sont demeurés relativement stables pour le trimestre, aucune nouvelle activité de financement n'ayant été entreprise.

13. FLUX DE TRÉSORERIE

Comme elle est en phase de prospection, la Société ne génère pas d'entrées de trésorerie et ne prévoit pas en générer au cours de l'exercice 2026. Pour le moment, les intérêts miniers de la Société ne génèrent aucun flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation.

Le tableau suivant résume les variations des flux de trésorerie :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024	30 septembre 2025	30 septembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu du fonds de roulement	(3 239 000)	(2 495 000)	(6 058 000)	(5 022 000)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(762 000)	(4 298 000)	(978 000)	(2 694 000)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(4 001 000)	(6 793 000)	(7 036 000)	(7 716 000)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(17 639 000)	(23 910 000)	(32 819 000)	(67 332 000)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(34 000)	(451 000)	(32 000)	72 504 000
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(21 674 000)	(31 154 000)	(39 887 000)	(2 544 000)
Effet des taux de change sur la trésorerie	65 000	–	(82 000)	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	82 813 000	101 614 000	101 173 000	73 004 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	61 204 000	70 460 000	61 204 000	70 460 000

**A. Activités d'exploitation**

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 4 001 000 \$, contre 6 793 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 7 036 000 \$, par rapport à 7 716 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart est principalement attribuable aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (principalement les créances qui, pour la période considérée, se sont ressenties des différences dans le calendrier de réception des taxes à la consommation). Compte non tenu du fonds de roulement, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement la diminution des produits d'intérêts découlant du recul des soldes de trésorerie et des taux d'intérêt en vigueur. En outre, pour la période considérée, la Société a engagé des charges d'intérêts sur les fonds accréditifs non dépensés.

B. Activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de la Société se sont établies à 17 639 000 \$, contre 23 910 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de la Société ont totalisé 32 819 000 \$, par rapport à 67 332 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les investissements de la Société pour l'exercice considéré sont essentiellement constitués de frais de prospection inscrits à l'actif dans les actifs de prospection et d'évaluation. Cependant, plus de 40 % des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour la période comparative étaient liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (telles que le camp de prospection et la route d'exploration quatre saisons temporaire). Ces investissements ne sont pas récurrents par nature, ce qui explique la majeure partie de la diminution pour la période considérée, les investissements dans les actifs de prospection et d'évaluation étant demeurés stables (17 504 000 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre 17 957 000 \$ pour la période comparative). Cette diminution des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement s'explique également par un programme de forage moins intensif, contrebalancé par des frais d'études plus élevés engagés dans le cadre de l'étude de faisabilité et de l'EIES.

C. Financement

Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 32 000 \$, contre des entrées de trésorerie liées aux activités de financement de 72 504 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation s'explique d'abord et avant tout par le calendrier des activités de financement. Aucuns fonds n'ont été mobilisés par voie de financement pour l'exercice considéré, à l'exception de l'exercice d'options d'achat d'actions. En revanche, au premier trimestre de l'exercice précédent, la Société avait réalisé un placement privé d'actions accréditives pour un produit brut global d'environ 75 M\$.

Le tableau suivant présente, au 30 septembre 2025, la manière dont la Société a utilisé ces sommes, tout écart par rapport à l'emploi prévu des fonds, ainsi que l'affectation du produit des financements antérieurs pour le trimestre clos le 30 septembre 2025.



Financement	Emploi prévu du produit affecté	Produit affecté (\$)	Emploi réel du produit (30 septembre 2025) (\$)	Variation par rapport à l'emploi prévu du produit	Explication et incidence
Placement privé de Volkswagen pour un produit d'environ 68 900 000 \$ (21 janvier 2025)	Programme de développement du projet Shaakichiuwaanaan Fins générales de l'entreprise	68 900 000 \$	17 271 000 \$	La Société n'a pas encore affecté la totalité du produit du financement.	s. o.
Placement privé d'actions ordinaires accréditives pour un produit d'environ 75 000 000 \$ (30 mai 2024)	Dépenses minières de minéral critique admissibles	75 000 000 \$	65 429 000 \$	La Société n'a pas encore affecté la totalité du produit du financement.	s. o.
Placement privé à Albemarle pour un produit d'environ 109 000 000 \$ (3 août 2023)	Programme de développement du projet Shaakichiuwaanaan Fins générales de l'entreprise	87 200 000 \$ 21 800 000 \$	87 200 000 \$ 21 800 000 \$	La Société n'a pas encore affecté la totalité du produit du financement.	s. o.

La Société peut également recevoir le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions. Ce produit est affecté à l'avancement du projet Shaakichiuwaanaan ainsi qu'aux fins générales de l'entreprise.

14. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des résultats financiers de la Société pour les huit (8) derniers trimestres, tirés des états financiers préparés conformément aux IFRS :

Trimestres clos les	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023
Résultats d'exploitation								
Bénéfice (perte) net	(706 000)	(1 676 000)	(698 000)	(2 230 000)	(208 000)	(3 161 000)	716 000	2 361 000
Résultat de base et dilué par action	(0,00)	(0,01)	(0,00)	(0,02)	(0,00)	(0,02)	0,01	0,02
Situation financière								
Fonds de roulement	58 351 000	72 312 000	85 936 000	30 186 000	42 222 000	61 976 000	53 103 000	90 084 000
Actifs de prospection et d'évaluation	223 424 000	204 295 000	186 865 000	169 144 000	155 160 000	128 627 000	111 927 000	85 937 000
Immobilisations corporelles	63 373 000	66 150 000	68 728 000	68 711 000	69 101 000	67 056 000	52 327 000	32 687 000
Actions émises et en circulation	162 270 235	162 270 235	162 250 235	141 588 965	141 508 965	141 146 586	135 646 627	131 669 961

Les variations observées au cours des huit (8) derniers trimestres sont principalement attribuables aux éléments suivants :

- Augmentation des activités du siège social et des coûts liés au personnel pour soutenir la croissance de la Société.
- Calendrier d'attribution des options d'achat d'actions et d'acquisition des droits, de même qu'en vertu de l'ancienne convention omnibus.



- Calendrier des financements en actions accréditives, période au cours de laquelle les fonds sont affectés à des dépenses admissibles et passif d'impôt différé sur le résultat découlant du financement.
- Investissements dans les actifs de prospection et d'évaluation ainsi que dans les immobilisations corporelles afin de soutenir l'avancement du projet Shaakichiuwaanaan.

15. TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 septembre 2025, la Société disposait d'un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 61 204 000 \$ (101 173 000 \$ au 31 mars 2025) et d'un fonds de roulement de 59 397 000 \$ (96 684 000 \$ au 31 mars 2025), compte non tenu du passif au titre de la prime sur les actions accréditives. Au 30 septembre 2025, le passif au titre de la prime sur les actions accréditives s'élevait à 1 046 000 \$ (10 748 000 \$ au 31 mars 2025).

La Société n'a tiré aucune somme de placements ou d'investissements au cours du trimestre ou du semestre clos le 30 septembre 2025. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la principale source de financement de la Société avait été des émissions de titres de capitaux propres d'un produit total de 75 000 000 \$ dans le cadre du financement en actions accréditives de 2024.

À l'heure actuelle, les activités de la Société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie et son succès financier dépend de la capacité de la direction à découvrir, à financer et à amener à un stade de production un gisement minéral économiquement viable. Le processus de prospection minière peut prendre de nombreuses années et est soumis à des facteurs qui sont indépendants de la volonté de la Société. Pour financer ses programmes de prospection, ses études techniques détaillées et ses évaluations de l'impact environnemental et social, ainsi que pour couvrir ses frais administratifs et ses charges indirectes, la Société mobilise actuellement des capitaux en émettant des titres.

De nombreux facteurs influent sur la capacité de la Société à mobiliser des capitaux, notamment la santé du marché des ressources naturelles, le climat d'investissement dans la prospection minière, les antécédents de la Société, ainsi que l'expérience et le calibre de sa direction. Les besoins de financement réels peuvent varier par rapport à ceux prévus en raison de plusieurs facteurs, notamment l'avancement des activités de prospection et de développement.

La direction estime qu'elle sera en mesure de mobiliser les capitaux nécessaires à long terme, mais reconnaît qu'il existe des risques qui sont indépendants de sa volonté. Si la Société ne parvient pas à obtenir un financement suffisant, elle pourrait être amenée à réduire les programmes d'exploitation prévus et d'autres dépenses. À l'exception de ce qui est mentionné dans le présent document, la Société n'a pas connaissance de tendances, d'exigences, d'engagements, d'événements ou d'incertitudes susceptibles d'entraîner une augmentation ou une diminution importante de ses liquidités à l'heure actuelle ou dans un avenir prévisible, autres que les conditions générales du marché, qui sont incertaines pour les sociétés de prospection minière. Les augmentations ou diminutions importantes des liquidités de la Société seront essentiellement déterminées par le succès ou l'échec de ses programmes de prospection et de développement et par sa capacité continue à mobiliser des capitaux.

La Société estime qu'elle dispose d'un fonds de roulement suffisant pour maintenir ses activités prévues pour les 12 prochains mois. Comme nous l'avons déjà mentionné, la capacité de la Société à réunir des capitaux dépendra de la conjoncture du marché; il est possible qu'elle ne puisse pas émettre d'actions ordinaires ou d'autres titres ou qu'elle ne puisse pas le faire selon des modalités acceptables. Pour de plus amples renseignements sur les risques financiers auxquels la Société est exposée et leur incidence potentielle, se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

**16. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION**

Au	30 septembre 2025	5 novembre 2025
Actions ordinaires émises et en circulation	162 270 235	162 270 235
Options d'achat d'actions en cours	5 748 016	5 748 016
Unités d'actions liées à la performance	535 283	535 283
Unités d'actions restreintes	535 283	535 283
Unités d'actions différées	106 374	106 374

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent ses filiales et ses principaux dirigeants. Sont considérées comme des principaux dirigeants les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, de manière directe ou indirecte. Les principaux dirigeants sont les hauts dirigeants et les administrateurs de la Société. Les transactions avec les principaux dirigeants sont présentées à la note 14 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, qui sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au.

Aucun changement important touchant les transactions entre parties liées n'est survenu au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2025.

18. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un seul secteur, soit la prospection et le développement de propriétés minières. L'information par région géographique s'établit comme suit :

	Canada	Etats-Unis	Total
Solde au 30 septembre 2025			
Actifs de prospection et d'évaluation	221 519 000 \$	1 905 000 \$	223 424 000 \$
Solde au 31 mars 2025			
Actifs de prospection et d'évaluation	184 960 000 \$	1 905 000 \$	186 865 000 \$

La totalité des immobilisations corporelles de la Société sont situées au Canada.

19. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES ET JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées, en fonction de l'expérience passée et d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs, qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. L'établissement des estimations nécessite l'exercice du jugement à partir de différentes hypothèses et d'autres facteurs, tels que l'expérience passée et la conjoncture économique actuelle et prévue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.



Les estimations comptables et les hypothèses critiques ainsi que les jugements critiques posés en lien avec l'application des méthodes comptables de la Société sont détaillés à la note 5 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, qui sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au.

Certaines nouvelles normes comptables et interprétations publiées ne sont pas obligatoires pour la période considérée et n'ont pas été adoptées par anticipation. Ces normes ne devraient pas avoir d'incidence significative sur la Société pour les périodes de présentation de l'information actuelles ou futures. Aucune modification importante n'a été apportée aux méthodes comptables de la Société au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2025.

20. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan important.

21. TRANSACTIONS ENVISAGÉES

La Société n'envisage aucune transaction.

22. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

La Société considère que sa structure de capital inclut les capitaux propres résiduels nets de tous les actifs, déduction faite des passifs. Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants : i) maintenir une souplesse financière de manière à préserver sa capacité à respecter ses obligations financières et à poursuivre son exploitation; ii) maintenir une structure de capital qui lui permet de financer sa croissance au moyen de flux de trésorerie générés en interne et de sa capacité d'emprunt; et iii) optimiser l'utilisation de son capital afin d'offrir un rendement sur investissement approprié à ses actionnaires compte tenu du risque.

La stratégie financière de la Société se base sur la conjoncture du marché et s'adapte à celle-ci afin de maintenir une structure de capital souple et conforme à ses objectifs et aux caractéristiques de risque de ses actifs sous-jacents. La Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de ses actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut tenter d'émettre de nouvelles actions, d'acquérir ou de céder des actifs ou d'ajuster le solde de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses créances.

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'ampleur des risques liés aux instruments financiers de la Société sont résumées à la note 13 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, qui sont disponibles sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au.

24. RISQUES ET INCERTITUDES

En tant que société de prospection, la Société est exposée aux risques financiers et opérationnels inhérents à ses activités, lesquels peuvent nuire de manière significative à sa situation financière, à ses résultats d'exploitation ou au cours de ses actions. Nous invitons le lecteur à tenir attentivement compte de ces risques ainsi que des informations figurant aux présentes.



Pour une analyse exhaustive et une description des facteurs de risque liés à la Société et à ses activités, se reporter à la rubrique sur les facteurs de risque de la notice annuelle la plus à jour de la Société, datée du 10 juin 2025, qui est disponible sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au. Cette rubrique est intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion. Veuillez noter que la vision des risques de la Société n'est pas statique et que les lecteurs sont avertis qu'il n'y a aucune garantie que tous les risques pour la Société, à tout moment, puissent être identifiés avec précision, évalués quant à leur importance ou leur incidence, gérés ou contrôlés ou atténués de manière efficace. La Société peut être confrontée à des risques supplémentaires, nouveaux ou élevés, qui ne sont pas décrits dans le présent document.

25. NATURE DES TITRES

L'achat de titres de la Société comporte un degré élevé de risque et ne devrait être entrepris que par des investisseurs dont les ressources financières sont suffisantes pour leur permettre d'assumer ces risques. Les titres de la Société ne doivent pas être achetés par des personnes qui ne peuvent pas se permettre de perdre la totalité de leur investissement. En outre, les actionnaires sont encouragés à demander l'avis d'un conseiller financier dûment qualifié avant de prendre toute décision de placement concernant les titres de la Société.

26. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être communiquée par la Société, dans ses documents annuels ou intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société en vertu des lois sur les valeurs mobilières, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières, et comprennent des contrôles et procédures conçus pour s'assurer que l'information devant être communiquée par la Société, dans ses documents annuels ou intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société en vertu des lois sur les valeurs mobilières, est recueillie et communiquée à la direction de la Société, y compris son chef de la direction et sa chef des finances, de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information. Le chef de la direction et la chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, la conception et l'efficacité du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information (au sens du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) de la Société au 30 septembre 2025, et ils ont conclu que ces contrôles et procédures avaient été conçus et fonctionnaient efficacement.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. La direction est également responsable de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication, conformément aux IFRS.

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société s'entendent des politiques et procédures qui concernent la tenue de comptes suffisamment détaillée pour donner une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs; fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux IFRS et que les encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil de la Société; et fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur ses états financiers.



Aucune modification significative n'a été apportée aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025. La direction, y compris le chef de la direction et la chef des finances, a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière. Le chef de la direction et la chef des finances ont tous deux conclu qu'en date du 30 septembre 2025, les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société, au sens du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, sont efficaces pour atteindre les objectifs pour lesquels ils ont été conçus. En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et peuvent ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. Toute projection d'une évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

De plus, toute projection d'une évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures. Le cadre de contrôle utilisé pour évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société est le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

27. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle la plus récente datée du 10 juin 2025, sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au, et sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/.

28. PERSONNE QUALIFIÉE / COMPÉTENTE

L'information technique figurant dans le présent rapport de gestion ayant trait aux estimations des ressources minérales, à la cible de prospection et aux résultats de prospection pour la propriété Shaakichiwaanaan est fondée sur l'information compilée par Darren L. Smith, M. Sc., géo. professionnel, personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 et membre en règle de l'Ordre des géologues du Québec (permis de géologue n° 01968) et de l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (membre n° 87868), et donne une image fidèle de cette information. M. Smith a examiné et approuvé toute l'information technique contenue dans le présent rapport de gestion ayant trait aux questions précitées.

M. Smith est vice-président exécutif, Prospection, de la Société. Il détient des actions ordinaires, des unités d'actions liées à la performance et des unités d'actions restreintes de la Société.

M. Smith possède suffisamment d'expérience, qui est pertinente pour le style de minéralisation, le type de gisement à l'étude et les activités entreprises, pour se qualifier comme personne compétente tel que le décrit l'Australasian Code for Reporting of Exploration Results, Mineral Resources and Ore Reserves (le « code JORC »). M. Smith consent à ce que soient incluses dans le présent rapport de gestion les questions en lien avec l'information qu'il a fournie, dans la forme et le contexte dans lesquels elle est présentée.

L'information technique figurant dans le présent rapport de gestion ayant trait à l'étude de faisabilité, y compris la réserve minérale, pour la propriété Shaakichiwaanaan est fondée sur l'information compilée par Frédéric Mercier-Langevin, ing., M. Sc., personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 et membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), et donne une image fidèle de cette information. M. Mercier-Langevin a



examiné et approuvé toute l'information technique contenue dans le présent rapport de gestion ayant trait aux questions précitées.

M. Mercier-Langevin est chef du développement et chef de l'exploitation de la Société. Il détient des actions ordinaires et des options d'achat d'actions de la Société.

M. Mercier-Langevin possède suffisamment d'expérience, qui est pertinente pour le style de minéralisation, le type de gisement à l'étude et les activités entreprises, pour se qualifier comme personne compétente tel que le décrit l'Australasian Code for Reporting of Exploration Results, Mineral Resources and Ore Reserves (le « code JORC »). M. Mercier-Langevin consent à ce que soient incluses dans le présent rapport de gestion les questions en lien avec l'information qu'il a fournie, dans la forme et le contexte dans lesquels elle est présentée.

La Société a initialement communiqué l'information figurant dans le présent rapport de gestion concernant la cible de prospection pour le projet Shaakichiuwaanaan dans un communiqué de presse daté du 5 août 2024 (heure de Vancouver), intitulé « La cible d'exploration pour le projet de lithium Shaakichiuwaanaan définit une opportunité de l'échelle d'un district au Québec, Canada », qui est disponible sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au.

L'information figurant dans le présent rapport de gestion sur l'estimation des ressources minérales de juillet 2025 pour le projet Shaakichiuwaanaan a été présentée pour la première fois le 20 juillet 2025 (heure de Montréal) dans un communiqué de presse intitulé « La plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde définie à Shaakichiuwaanaan », qui est disponible sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au.

La Société a initialement publié l'information figurant dans le présent rapport de gestion concernant l'étude de faisabilité (et la réserve minérale associée) pour le projet Shaakichiuwaanaan dans un communiqué de presse daté du 20 octobre 2025 (heure de Montréal), intitulé « PMET Resources Delivers Positive CV5 Lithium-Only Feasibility Study for its Large-Scale Shaakichiuwaanaan Project », qui est disponible (en anglais) sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au. La cible de production et l'information financière prospective tirée de l'étude de faisabilité dont il est question dans le présent rapport de gestion ont été présentées par la Société conformément à la règle d'inscription 5.16 de l'ASX à la date de l'annonce initiale. La Société confirme qu'en date du présent rapport de gestion, toutes les hypothèses significatives et les paramètres techniques sur lesquels se fondent la cible de production et les prévisions financières figurant dans l'annonce initiale continuent de s'appliquer et n'ont pas changé de façon significative.

29. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables.

À l'exception des énoncés concernant des faits présents ou historiques, tous les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à des hypothèses; par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Nous avisons donc le lecteur de ne pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs. Généralement, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « prévoir », « mise en valeur », « croissance », « continu », « intentions », « attentes », « stratégie », « occasions », « anticipé », « tendances », « potentiel », « perspectives », « capacité », « additionnel », « en bonne voie de », « perspectives », « viabilité », « estimé », « portée », « rehausser »,



« renforcer », « cible », « fera », « s'attend à » ou des variations de ces termes et expressions ou de déclarations selon lesquelles certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « devraient » ou « pourraient » être prises, survenir ou être atteints. Plus précisément, le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs concernant notamment l'utilisation prévue du produit des récents placements privés de la Société, dont le placement privé conclu le 21 janvier 2025 dont il est question plus loin; le développement de la propriété Shaakichiuwaanaan de la Société; le potentiel de croissance des ressources au moyen de forages de prospection continus à la propriété Shaakichiuwaanaan; le développement des actifs secondaires de la Société; les intentions de la Société à l'égard de ses activités et de son exploitation; les attentes de la Société concernant sa capacité à réunir des capitaux et à faire croître ses activités; la stratégie et les occasions de croissance de la Société; les tendances et les défis auxquels seront soumis les activités de la Société et son secteur d'activité; le positionnement éventuel de la Société dans les marchés et les secteurs où elle exerce ses activités; la valeur perçue et le potentiel futur des propriétés de la Société; l'étude de faisabilité, y compris le moment de sa publication; l'EIES et les résultats de celle-ci; les résultats de la prospection; le potentiel du césium et du tantale en tant que sous-produits découlant du développement continu du projet Shaakichiuwaanaan; les cibles de prospection, les budgets, les flux de trésorerie prévisionnels et le rendement du capital investi; les plans stratégiques; le cours et la demande de lithium et la résilience de la Société face aux fluctuations du cours et de la demande de lithium; l'obtention de permis ou les délais; la réglementation gouvernementale et les relations avec les gouvernements; ainsi que les perspectives de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026.

Les principales hypothèses sur lesquelles repose l'information prospective de la Société comprennent notamment le financement total nécessaire pour la mise en production du projet Shaakichiuwaanaan; la capacité de la Société à obtenir du financement supplémentaire en temps opportun et à des conditions raisonnables; sa capacité d'atteindre ses objectifs actuels en matière de prospection, de développement et d'autres objectifs concernant ses propriétés; sa capacité à s'approvisionner en services, en matériaux et en matières consommables nécessaires au développement et à l'exploitation du projet Shaakichiuwaanaan selon des modalités commercialement viables; les attentes de la Société selon lesquelles le cours actuel et la demande de lithium, de césium et d'autres marchandises se maintiendront ou s'amélioreront; sa capacité à obtenir les permis requis et les approbations gouvernementales nécessaires; sa capacité à attirer et à retenir du personnel clé; la conjoncture commerciale et économique en général, y compris la concurrence, dans le marché sur lequel la Société exerce ses activités.

Parmi les risques auxquels la Société est exposée et les incertitudes qui pourraient entraîner un écart significatif entre les résultats réels et ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, notons la capacité de la Société d'exécuter ses plans visant le projet Shaakichiuwaanaan, y compris selon le calendrier prévu; la capacité de la Société de générer des produits et de combler ses besoins en capitaux futurs; la rentabilité de la Société à court ou à moyen terme; les risques liés à l'estimation des ressources minérales; les risques et les coûts liés à la prospection, au développement et à l'exploitation; la dépendance de la Société à l'égard de la propriété Shaakichiuwaanaan; la contestation ou la remise en question des titres de propriétés minières de la Société; l'obtention par la Société et le maintien des licences et des permis des autorités gouvernementales compétentes; les réglementations en matière d'environnement et de sécurité; le risque lié à l'accès aux terres; l'accès à suffisamment de matériel usagé et neuf; l'entretien du matériel; la dépendance de la Société à l'égard du personnel clé; la capacité de la Société à obtenir l'acceptabilité sociale des Premières Nations en ce qui concerne son projet Shaakichiuwaanaan; la dépendance de la Société à l'égard de relations d'affaires clés; la stratégie de croissance de la Société; la capacité de la Société à obtenir de l'assurance; les risques liés à la santé et la sécurité au travail; les risques de publicité négative; les risques liés aux tiers; l'interruption des activités commerciales de la Société; la dépendance de la Société envers la technologie et les systèmes d'information; les risques de litiges; les risques fiscaux; les dépenses imprévues; les crises sanitaires; le changement climatique; la conjoncture générale de l'économie; les risques liés aux prix des marchandises et au



change; la demande de lithium; la volatilité du cours de l'action; les obligations des sociétés ouvertes; le risque lié à la concurrence; la politique de dividendes; les lois et les politiques; les cas de force majeure; et les changements technologiques.

Bien que la Société soit d'avis que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'elle ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou voulus. Rien ne garantit que cette information prospective sera exacte, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans cette information. Ces risques ne sont pas exhaustifs; ils doivent toutefois être examinés attentivement. Si l'un ou l'autre de ces risques ou incertitudes devait se matérialiser, les résultats réels pourraient s'écarter de manière significative de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Les lecteurs ne devraient pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs en raison des risques, des incertitudes et des hypothèses inhérents à ce type d'énoncés.

Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes ne sont valables qu'à la date de celles-ci. La Société n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou d'autres faits, sauf dans la mesure prévue par les lois en vigueur. Tous les énoncés prospectifs attribuables à la Société sont visés par la présente mise en garde.

30. APPROBATION

Le conseil d'administration, à la recommandation du comité d'audit et de risque, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion.

« Ken Brinsden »

Ken Brinsden
Président, chef de la direction et directeur général

Le 6 novembre 2025